

Charte des chantiers partagés

Petite histoire :

« La pratique des chantiers partagés est reliée à la pratique de Zazen(méditation) .Les principes ci-dessous découlent d'une expérience de plusieurs années.

Principes :

- Le demandeur prend le temps de définir son projet.
- Nous passons la journée ou quelques heures de travail chez la personne demandeuse. La journée peut être finalisée par des réjouissances.
- Nous serons dans l'instant présent du travail.
- Il est souhaité qu'une personne désignée soit celle en charge de l'accueil, des infos et du soin des travailleurs (Boisson, repas...).
- Nous serons dans l'engagement de la parole donnée.
- Nous tentons la pratique de la communication non violente.
- Nous nous donnons le droit d'avoir envie d'apprendre, de partager même si c'est au détriment de l'efficacité immédiate.
- Nous effectuons un travail avec cœur dans le souci qu'il soit bien fait.
- Nous ramenons un repas de partage pour le midi et/ou le soir.
- Nous sommes là pour aider, pour travailler sans être des forcenés ni en dilettante.

Le bon déroulement du Samù passe par un échange d'informations entre le demandeur et les volontaires :

Le Demandeur :

A lui de réfléchir à l'organisation des travaux et distribution des tâches :

Exemple

Informers les volontaires :

- Mon Adresse, Téléphone, Mail, Date
- Matériel dispos.
- Matériel souhaité.
- Nature des travaux
- Organisation
- Besoins...

- Exemple de tâche :
Chambre : 2 personnes (*perceuse visseuse, tréteaux, chiffons, pinceaux*)
Porte à peindre...

Les Volontaires :

Informers le Demandeur :

- Temps disponible
- Je peux apporter du matériel.
- J'aimerais bien effectuer cette tâche...